

# Réussir sa transition vers un système en Semis sous Couvert Végétal (SCV) en grandes cultures et élevage - Diagnostic des pratiques sur deux fermes

**Intervenant :****Konrad Schreiber**

Spécialiste du semis sous couvert végétal

**Animateur :****André SIEFFERT**

Agronome spécialisé en agroforesterie

**Lieu :**

Association Drômoise d'Agroforesterie  
Le Quai - 135 rue du cdt Chaix  
26160 Pont-de-Barret

**Contact :**

[andre.sieffert@gmail.com](mailto:andre.sieffert@gmail.com)

Tel : 06 17 70 43 78 (9h00-18h00)

	<b>Coût (pour 2 jours)</b>
personnes éligibles au VIVEA	Gratuit
personnes non éligibles au VIVEA *	140 €
Institution	550 €

\* Pour les salariés agricoles, un financement FAFSEA est possible, basé sur un coût pédagogique + salaire brut hors frais annexes

Tél. FAFSEA : 04 72 37 95 75

organisé avec le soutien de :

**Objectifs :**

- ✓ Construire son projet en SCV
- ✓ Apports techniques pour co-construire des systèmes de cultures productifs développant l'autofertilité en SCV (Semis Direct sur Couverture Végétale) selon les principes du « génie végétal »
- ✓ Scénarios et solutions possibles pour une évolution de son système de culture
- ✓ Savoir utiliser les indicateurs de performances « *Indiciades* » pour évaluer ses pratiques – applications sur le terrain

**Programme :**

<b>JEUDI 11 MAI</b> 9h à 17h30	<p><b>Matin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation des projets des participants</li> <li>➤ Identifier les freins de chacun à la mise en place de SCV</li> <li>➤ Propositions pour les différents projets</li> <li>➤ Les types de conduite possibles en Semis sous Couvert Végétal</li> </ul> <p><b>Après-midi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Visite d'une ferme en agriculture conventionnelle</li> <li>➤ Présentation des outils et techniques utilisés par l'agriculteur</li> <li>➤ Impact des pratiques sur le sol et l'environnement</li> <li>➤ Présentation de la plateforme <i>Indiciades</i></li> <li>➤ Atelier pratique d'évaluation de la multiperformance de la ferme : Utilisation de la plateforme <i>Indiciades</i></li> </ul>
<b> VENDREDI 12 MAI</b> 9h à 17h30	<p><b>Matin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Visite d'une ferme en agriculture biologique</li> <li>➤ Présentation des outils et techniques utilisés par l'agriculteur</li> <li>➤ Impact des pratiques sur le sol et l'environnement</li> <li>➤ Atelier pratique d'évaluation de la multiperformance de la ferme : Application sur la plateforme <i>Indiciades</i></li> </ul> <p><b>Après-midi :</b> réussir son passage en SCV sur sa ferme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Retour sur les projets des participants</li> <li>➤ Caractériser l'état de son système et identifier les pistes d'évolution vers le SCV</li> <li>➤ Choix des outils et des itinéraires techniques</li> <li>➤ Attentes pour progresser sur les techniques SCV</li> </ul>



# BULLETIN D'INSCRIPTION 2017 VALANT CONTRAT SIMPLIFIE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Merci de vérifier qu'il reste une place disponible à la formation de votre choix en nous contactant au : 06 17 70 43 78 ou [andre.sieffert@gmail.com](mailto:andre.sieffert@gmail.com)

Bulletin à compléter et retourner avec votre chèque de caution au montant de **140 €** à l'ordre de:

« Association ADAF » à : **ADAF – Le Quai - 135 rue du Commandant Chaix - 26 160 Pont de Barret**

Cocher la case correspondante :

- cotisant MSA / cotisant solidaire MSA
- en parcours d'installation (joindre un ORIGINAL de l'attestation VIVEA daté de l'année en cours en cas première formation de l'année)
- salarié agricole (prendre contact avec le FAFSEA)
- autre (nous contacter pour devis)

TITRE ET DATE DE FORMATION	« Réussir sa transition vers un système en Semis sous Couvert Végétal (SCV) en grandes cultures et élevage » (2) (Le 11-12/05/2017) Lieu de formation : 26160 Pont de Barret
NOM et PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL - VILLE	
EMAIL	
TEL FIXE	
TEL PORTABLE	

1. Cette formation entre dans la catégorie des actions de **perfectionnement**. -

2. Les objectifs, contenus, méthodes, nom et qualité des intervenants et modalités d'évaluation de la formation sont communiqués par e-mail.

3. **Dispositions financières:** la participation financière demandée tient compte du statut du participant et de la régularité de son paiement vis à vis du fonds VIVEA. Pour les agriculteurs la participation est prise en charge par VIVEA. A défaut, le montant à régler sera établi sur devis. La participation ne comprend pas les frais de repas, déplacement, hébergement, qui sont à la charge du participant.

**Un chèque de caution de 140 € TTC** doit être joint au bulletin d'inscription. **Il sera rendu au stagiaire** en fin de formation si ce dernier a participé à tous les modules.

4. **Interruption du stage:**

- en cas d'annulation ou de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : les chèques seront retournés.

- en cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, les sommes (caution) versées à l'ADAF ne seront pas remboursées.

- si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié et la caution remboursée

5. **Délai de rétractation:** à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

6. **Clause particulière:** nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant.

7. **Cas de différend:** si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à :                    le :

Le contrat doit être daté par le dernier signataire (ADAF) et signé par les 2 parties.

**Le stagiaire**  
(Signature)

**Le responsable formation ADAF**  
(Signature et cachet)